

	Plan Régional Santé Environnement PACA 2009-2014	
Objet :	Comité de Suivi des Projets (CSP) Enjeu Air n°8	Date : 26/06/2014
Document :	Compte-rendu	Date : 29/09/2014
Rédacteur :	La Sud Compagnie	Version 4
Validation :	Louis COSTEPLANE et Carmen HEUMANN	

Nombre de pages : 14

ENJEU AIR :

« Réduire et contrôler les expositions à la pollution atmosphérique ayant un impact sur la santé »

Le huitième Comité de Suivi des Projets (CSP) de l'enjeu Air s'est déroulé le 26 juin 2014 dans les locaux de la DREAL PACA à Marseille de 9h30 à 12h30. Les objectifs de cette réunion étaient de faire un point sur l'avancement des projets inscrits au Plan Régional Santé Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (PRSE PACA)2009-2014, de proposer de nouveaux projets à la labellisation et enfin de faire un zoom sur plusieurs projets.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Louis COSTEPLANE, Président du CSP Air

La séance a été ouverte à 9h30 par Louis COSTEPLANE, [Président du CSP Air](#).

Avant de présenter l'ordre du jour de la réunion, Louis COSTEPLANE a remercié l'ensemble des participants pour leur présence à cette dernière réunion du CSP AIR du PRSE PACA pour la période 2009-2014. Puis il a laissé la parole à Yves BLISSON qui a procédé au tour de table de l'assemblée.

1. ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Yves BLISSON, Animateur

Le plan d'actions de l'enjeu AIR du PRSE PACA 2009-2014 compte à ce jour 72 projets dont 37 à vocation régionale et 38 territorialisés : 26 concernent les Bouches-du-Rhône, 1 le Var, 6 le Vaucluse, 4 les Alpes-Maritimes et 1 les Hautes-Alpes.

Le taux d'avancement moyen de ces projets s'élève à 66 % en juin 2014.

2. LABELLISATION DE NOUVEAUX PROJETS

Rappel : la labellisation de nouveaux projets est un processus essentiel du PRSE PACA. Elle permet l'intégration de nouveaux projets dans le plan. C'est lors des CSP que les nouveaux projets sont labellisés par les porteurs de projets de l'enjeu concerné.

Avant chaque CSP, les porteurs de projets reçoivent par courriel pour information les fiches de présentation des nouveaux projets proposés à la labellisation afin de pouvoir en prendre connaissance. Les nouveaux projets, pour être labellisés doivent être présentés lors du CSP par le coordinateur du projet ou un partenaire.

Le label PRSE, matérialisé par le certificat PRSE, permet aux porteurs de projets du PRSE de :

- s'inscrire dans la démarche régionale de promotion de la santé environnementale ;
- intégrer le réseau régional santé environnement ;
- être identifié comme partenaire sur le site internet www.prse-paca.fr;
- utiliser le logo PRSE ;
- être éligible aux appels à projets Santé Environnement (ARS – DREAL - Région).

Projet 6.2.1.7 : Santé et vélo : de l'information à l'action concrète

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Echanges avec l'assemblée :

Catherine RETORE, - Conseil Régional PACA

Votre association sera-t-elle présente au Velotour ?

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Nous n'y avons pas encore participé mais nous serons présents au Véloration Universelle, événement qui a lieu à Grenoble les 4, 5, et 6 juillet prochains. L'objectif est de rassembler sur plusieurs jours des cyclistes venus de toute l'Europe qui ont une utilisation quotidienne du vélo pour montrer la diversité des usages et que la pratique du vélo ne se limite pas au Tour de France.

Pierre LECLERCQ - DREAL PACA

En tant qu'utilisateur occasionnel de vélo le week-end dans des grandes villes, je me suis aperçu que le besoin en pistes cyclables est effectivement important. Il faut donc mobiliser les élus pour qu'ils se saisissent du manque de pistes cyclables et qu'ils prennent les décisions nécessaires.

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

C'est dans cet esprit que nous avons élaboré un diagnostic participatif. Dans mon exposé, je parle particulièrement de Gap et du département des Hautes-Alpes, car c'est un département qui est assez enclavé et dont la plupart des communes sont assez éloignées les unes des autres. Vu les distances à parcourir, les habitants sont donc amenés à prendre leurs véhicules au quotidien et les routes nationales n'ont pas été pensées « cyclables » tout comme la ville de Gap. Il y a donc un vrai travail de sensibilisation à faire auprès des Hauts-Alpins mais aussi des élus des différentes communes.

Joseph WOLFERS - FNE PACA

La pratique du vélo le week-end est plutôt répandue comme loisir ou comme activité sportive mais très peu l'utilisent pour réellement se déplacer. Ce week-end, e-cyclette, le premier salon du vélo à assistance électrique est organisé à Aix-en-Provence. Comment se positionne votre association par rapport au vélo électrique surtout que dans votre département, le paysage est plutôt vallonné ?

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Effectivement, le relief accidenté de notre département ne rend pas la pratique du vélo aisée. Si l'utilisateur ne fait que des trajets dans Gap intra-muros, l'utilisation d'un vélo électrique ne se justifie pas puisque c'est assez plat. Par contre, si l'utilisateur s'éloigne de la ville, l'utilisation du vélo électrique peut être un plus pour rendre la pratique moins difficile. Compte tenu du coût énergétique lié à la fabrication des batteries, nous ne sommes pas totalement favorables à l'usage du vélo électrique bien que ce dernier ait un coût énergétique moindre qu'un véhicule motorisé et qu'il peut participer à favoriser sa pratique. Sur ce point, les différentes associations ne se positionnent pas toutes de la même façon en France.

Nicolas GUIGNARD - Envirobat

Il me semble que le bus est gratuit à Gap. Ce qui entrainerait une complémentarité avec l'usage du vélo.

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Tout à fait. La ville de Gap et ses alentours représentent un territoire plutôt rural avec des populations vieillissantes. La pratique du vélo ne fait pas partie des mœurs mais tend à le devenir grâce à certaines actions autour de l'intermodalité : les bus sont gratuits et certains sont équipés de porte vélos. Nous travaillons et faisons également la promotion de la SNCF, Voyageur 05, des sociétés de transports collectifs, etc.

Muriel ANDRIEU-SEMMELE - ARS PACA

Je voulais saluer votre action qui tend à donner accès au vélo à tout le monde, je pense que c'est très important, cela permet de créer un cycle d'utilisation. Travaillez-vous avec les jeunes ? Parce que je pense que ce sont eux qui amènent petit à petit ce mouvement d'utiliser ces mobilités actives et d'y prendre goût, de ne pas utiliser sa voiture sur des courts trajets, car c'est aussi une question d'habitude. Je pense qu'il faut vraiment travailler avec les écoles, je sais qu'il y a d'autres collectivités qui le font, y avez-vous pensé ?

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Oui, nous travaillons avec le jeune public à travers le Contrat Urbain de la Cohésion Sociale (CUCS). Il s'agit d'une enveloppe financière globale Etat-Région-Commune qui permet de financer des heures de formation ou d'actions à destination notamment des jeunes. Nous travaillons également avec les centres sociaux, puisque nous savons que l'éducation passe d'abord par les jeunes qui sensibilisent ensuite leurs parents.

Le système de vélo-école fonctionne très bien, nous prenons appui sur les centres sociaux avec qui nous menons des actions conjointes : de l'atelier réparation de vélo à la campagne de communication.

Nous nous attachons également particulièrement au recyclage : si vous avez un vélo que vous n'utilisez plus ou qui est cassé, nous pouvons le réparer puis le vendre *via* une bourse au vélo. Cela permet d'une part de faire bénéficier à quelqu'un d'un vélo en état de marche à moindre coût et pourquoi pas susciter des passions et d'autre part, de vous débarrasser en gagnant un peu d'argent.

Les autres actions menées au profit des jeunes concernent notre partenariat avec la prévention routière ou bien encore notre positionnement dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Claude NOBLE - ADTC / Réseau Vert

Dans la rue, lorsque je vois un vélo abandonné, je le récupère. Malheureusement, ils sont souvent trop abîmés pour être remis en état. Etes-vous intéressé pour les récupérer ?

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Cela ne sera pas possible pour nous car il faudrait venir les chercher mais, il faut savoir qu'à Marseille, il existe un collectif qui s'appelle Vélo en ville qui pourrait peut-être être intéressé.

Après une présentation succincte et quelques échanges, le projet est soumis au vote de l'assemblée.

Résultats : 41 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention

Le projet 6.2.1.7 est labellisé à l'unanimité.

Projet 6.3.1.6 : Exposition des populations à la pollution par les particules en suspension (PM) – utilisation de capteurs innovants pour la réalisation de cartographies de pollution par les PM

Xavier VILLETARD - AIR PACA et Laurent FERTIER - EcoLogicSense

Echanges avec l'assemblée :

Yves NOACK, CEREGE

Quelle est la granulométrie des particules captées ? Quel est le principe de la mesure ? Et quelle est la taille de ces capteurs ?

Laurent FERTIER –EcoLogicSense

Pour ce qui est du principe de la mesure, il s'agit de la dispersion de la lumière, c'est-à-dire une mesure optique qui permet d'avoir un système miniaturisé. Et enfin, au niveau de la taille, le capteur mesure 15cm x 10cm x 3,5cm. C'est donc tout petit et très facilement transportable.

Denis CHARPIN - APHM

Est-ce qu'il s'agit de mesures complètes ou en continu ?

Laurent FERTIER - EcoLogicSense

Ce sont des mesures en continu.

Denis CHARPIN - APHM

Pouvez-vous nous dire comment vous allez déterminer les zones à retenir pour réaliser ces mesures et quels seraient les critères de choix ?

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Je dirais qu'en PACA, nous ne manquons pas de zone d'intérêt, et ces zones d'intérêts sont celles où il y a principalement des dépassements de valeurs limites. La France est d'ailleurs en contentieux avec l'Europe sur le dépassement des valeurs limites de particules. Quatre zones sont identifiées dans la région : le grand Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Nous avons déjà déployé sur ces quatre zones des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) avec la DREAL PACA.

Joseph WOLFERS - FNE PACA

Les appareils de mesures deviennent de plus en plus performants. Lors des campagnes de mesures, il n'est pas rare de découvrir la présence de nouveaux composés polluants. La situation étant ce qu'elle est, l'utilisation d'appareillages toujours plus performants ne va-t-il pas conduire à se rendre compte que la situation est alarmante ? Pourriez-vous également nous indiquer si les données de ces campagnes seront rendues publiques et si oui, à quelle échéance ?

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, AIR PACA met à disposition du public l'ensemble de ses données. Avant d'être rendues publiques, ces données devront être validées à la fin de l'expérimentation afin de s'assurer du bon fonctionnement des appareils et de la véracité des mesures. L'ensemble des données validées donnera ensuite lieu à un rapport qui sera bien entendu mis à la disposition du public.

Claude NOBLE - ADTC / Réseau Vert

Ces appareils pourront-ils être loués, vendus, ou prêtés à une commune par exemple ?

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Dans le cadre du projet, ils seront mis à disposition par l'entreprise mais évidemment, ce sont des appareils qui ont pour but d'être commercialisés selon différentes offres : à la location ou à l'achat. En termes de tarifs, il faut compter entre 1 000 € et 2 000 € à l'achat pour l'appareil. A cela, il faut ajouter 2 000 € à 3 000 € pour le collecteur de données et avoir ainsi une solution intégrée.

Muriel ANDRIEU-SEMMEL - ARS PACA

Lorsque vous nous aviez mis à dispositions les données sur l'air pour nous permettre d'identifier les zones à risque sur la région PACA, vous disposiez à l'époque de très peu de mesures de PM_{2,5} et ces mesures étaient concentrées sur les zones considérées à risques. Par la suite, vous avez été amené à réaliser une série de mesures dans le département des Hautes-Alpes et les résultats ont montré des dépassements des seuils alors même qu'elles n'étaient pas recensées comme « zones à risques de dépassement ». Je me demande donc si cette campagne de mesures ne pourrait pas être l'occasion de réaliser des mesures dans les territoires alpins pour lesquels il n'existe que très peu de données qui ne permettent pas d'avoir un panorama réel de la situation sur l'ensemble de la région.

Par ailleurs, pour moi, la pratique du vélo à proximité des axes routiers constitue un vrai problème puisque les cyclistes sont exposés à de forts taux de particules. Cela me semble être un argument pour développer, en particulier en ville, les pistes cyclables sur des voies distinctes de celles réservées aux voitures en se basant bien sûr, sur les résultats d'une campagne de mesures qui pourrait être réalisée.

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Nous sommes tout à fait conscients que le déploiement sur l'ensemble de la région permettrait d'avoir un panorama zone par zone de la situation et serait évidemment intéressant en particulier sur les départements alpins pour lesquels il y a aujourd'hui des lacunes de surveillance.

Malheureusement, cela vient en partie de l'organisation qui a été choisie au niveau national pour la surveillance de la qualité de l'air qui vise à privilégier les grandes villes. Dans le cadre du projet, nous sommes également limités puisque le nombre d'appareils à notre disposition ne nous permet pas d'étendre largement les zones de mesures. Les mesures devront donc être faites en plusieurs fois et sauf si c'est le souhait de la commission, nous commencerons certainement par les zones identifiées à risques. Les mesures sur les territoires alpins seraient certainement très intéressantes mais nous devons faire des choix. Ces mesures pourraient éventuellement être déployées dans le cadre d'autres projets.

Muriel ANDRIEU-SEMMEL - ARS PACA

Ces territoires pourraient *a minima* faire l'objet d'une campagne ponctuelle pour avoir un instantané de la situation.

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Cela serait certainement intéressant puisque cela se situe dans le cadre de notre surveillance. Ce sont des choses auxquelles nous réfléchissons mais pas dans le cadre de notre projet actuel.

Pour ce qui est de l'exposition des cyclistes à proximité des axes routiers, cette question dépasse le cadre de notre surveillance. Nous savons que les concentrations en particules sont plus importantes à proximités des routes et autoroutes et il me semble qu'il existe de la documentation générale sur ce type de données. De notre côté, nous pourrions compléter ces données existantes grâce à la portabilité de notre appareil et ainsi mesurer l'exposition du cycliste lors de son déplacement.

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Pour compléter vos propos, les résultats de l'étude « Les avantages sanitaires de la pratique du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail » menée en 2013 par la Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo (CIDUV) montrent que l'air intérieur d'une voiture en déplacement est deux fois plus pollué que l'air respiré par un cycliste à 1m50 de hauteur puisque le conduit de prise d'air est situé à ras du sol.

Xavier VILLETARD - AIR PACA

C'est tout à fait exact, il suffit de regarder comment est monté le circuit d'aération d'une voiture : l'arrivée d'air est située devant le véhicule au niveau du bas de la voiture. L'air qui est propulsé à l'intérieur de l'habitacle vient donc du pot d'échappement de la voiture située juste devant.

Romain CHABANEL - Association Mobil'idées

Une deuxième information que je trouve intéressante, et toujours issue de l'étude de la CIDUV : L'augmentation du risque de décéder pour les cyclistes en raison de l'exposition à la pollution est estimée à 0,4% alors que les bénéfices liés à la pratique de cette activité physique feraient diminuer ce risque de 28%. (vs. une diminution du risque de 28% grâce à).

Catherine RETORE - Conseil Régional PACA

Comment allez-vous travailler pour évaluer l'exposition à partir des mesures ?

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Nous allons d'abord réaliser une première mesure qui nous permettra de modéliser la qualité de l'air par interpolation entre les différents points de mesures pour aboutir à une carte de la répartition des taux de concentration sur le territoire. Nous allons ensuite superposer la carte réalisée avec celle des populations fournie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) ce qui nous permettra de croiser les données de population et les données de concentrations. Et cela, afin de connaître approximativement le nombre de personnes exposées aux différentes concentrations. Cette méthode a ses limites puisque les données de l'INSEE référencent uniquement les lieux d'habitations des populations et ne tiennent pas compte des heures passées à la maison ou au travail, du lieu de travail, du temps consacré aux déplacements, etc.

Philippe BOIMOND - DREAL PACA

Au niveau de la DREAL PACA, nous souhaiterions que les secteurs d'expérimentation soient les plus vastes possibles afin d'avoir un maximum de données à comparer avec celles des précédentes expérimentations.

Xavier VILLETARD - AIR PACA

C'est bien pour cela qu'il y a deux phases. La première phase est appelée inter-comparaison. Il s'agit de positionner les nouveaux capteurs à côté des anciens dont on connaît la justesse afin de vérifier le bon fonctionnement. Cette première phase terminée, il sera ensuite possible d'élargir les mesures sur de nouvelles zones. Nous allons également essayer d'utiliser en parallèle les nouvelles et les anciennes technologies pour démultiplier les mesures.

Jean-Luc LASALLE - ARS-InVS (CIRE Sud)

Pourriez-vous nous dire si ce type d'expérimentation est également faite dans d'autres AASQA (Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air) en France ? Si ce n'est pas le cas, y-a-t-il un retour d'expérience au niveau national ? Est-ce qu'à termes, cela peut mener à une méthode de mesure idéale en France ?

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Pour répondre à votre première question, plusieurs entreprises testent ces nouveaux appareils sur le territoire français en lien avec les AASQA locales. En termes de connaissances, il n'existe pas d'autres matériels commercialisés au niveau national qui répondent à ces caractéristiques. Nous n'en sommes toujours qu'à l'expérimentation de ces nouvelles méthodes de validation.

Concernant la possibilité d'une méthode de mesure idéale en France, cela dépend de ce qui est recherché lors des mesures. En effet, pour faire de la mesure réglementaire avec des précisions vraiment fines, ces nouveaux appareils ne remplaceront pas les appareils de mesure. Par contre, pour faire de la mesure indicative, ces nouveaux outils nous permettront d'avoir plus d'indications sur des territoires plus vastes.

L'objectif final est d'utiliser ces appareils en complémentarité de l'existant pour aboutir à une meilleure répartition des connaissances.

Claude NOBLE - ADTC / Réseau Vert

Pour compléter le propos de Muriel ANDRIEU-SEMMELE, ARS PACA, je vous indique que l'ensemble des voies libérées de la voiture s'appelle le réseau vert.

Catherine RETORE - Conseil Régional PACA

Est-ce ce type d'appareil qui sera utilisé dans le cadre du projet Proxipouss « Air » à Marseille ?

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Je ne saurais pas vous répondre. Proxipouss « Air » est une initiative marseillaise qui consiste à mettre en circulation dans la ville un pousse-pousse sur lequel devrait être installé un appareil de mesure de la qualité de l'air. Cela permettra de donner des informations précises sur l'exposition des populations qui se situent sur ses trajets.

Catherine RETORE - Conseil Régional PACA

Les Journées Méditerranéennes de l'Air (JMA) organisées par Air PACA se tiendront au mois de novembre prochain.

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Je vous invite effectivement à venir les 18 et 19 novembre prochains assister aux JMA à Marseille. L'initiative Proxipouss « Air » permettra d'obtenir une information en temps réel sur la qualité de l'air et aussi sensibiliser les usagers de ce pousse-pousse à cette problématique.

Pour conclure, je souhaiterais ajouter que ce nouvel appareil, s'il fonctionne correctement, pourra également être utilisé pour mesurer la qualité de l'air intérieur en remplacement des appareils existants souvent très encombrants et bruyants.

Après une présentation succincte et quelques échanges, le projet est soumis au vote de l'assemblée.

Résultats : 41 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention

Le projet 6.3.1.6 est labellisé

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Au nom d'Air PACA et d'EcoLogicSense, je vous remercie pour cette labellisation.

Louis COSTEPLANE - Président du CSP Air

Je vous félicite pour ce projet qui nous apportera un panorama de la situation de la qualité de l'air en PACA. Il faudrait que les résultats de cette étude soient diffusés le plus rapidement possible afin que les personnes chargées de ce type de problématiques soient en mesure de prendre les décisions nécessaires.

[Projet 8.1.1.6 : Programme de sensibilisation sur la pollution de l'air](#)

[Elodie SEPTIER - Planète Sciences Méditerranée](#)

Echanges avec l'assemblée :

Pierre LECLERCQ - DREAL PACA

Votre projet consiste à sensibiliser les jeunes mais avez-vous prévu également une sensibilisation des enseignants ?

Elodie SEPTIER - Planète Sciences Méditerranée

Tout à fait. L'objectif est de mettre en place, en partenariat avec les professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) et de Physique-Chimie, un projet global sur cette thématique de la pollution de l'air qui permettra d'avoir une continuité tout au long de l'année entre nos interventions.

Gaëlle LHOUS - CRES PACA

Le Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES) PACA travaille avec les Comités Départementaux d'Education pour la Santé (CoDES) des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse notamment sur une action d'éducation pour la santé environnementale sur l'air extérieur à la demande de la DREAL PACA. Cette action est à destination des enfants, des jeunes et des ados en particulier dans le milieu scolaire et a pour objectif de faire prendre conscience du rôle de chacun, à titre individuel, dans l'amélioration de la qualité de l'air. Nous sommes en cours de réalisation du bilan et nous nous tenons à votre disposition si nécessaire.

Joseph WOLFERS - FNE PACA

Vous prévoyez de créer de nouveaux outils pédagogiques pour vous aider dans la réalisation de votre projet mais il en existe déjà de très nombreux sur cette thématique, « L'Air et moi » par exemple. Pourquoi ne pas se servir de ceux qui existent ?

Elodie SEPTIER - Planète Sciences Méditerranée

Nous avons participé à une journée d'échange organisée par CoDES 83 qui nous a notamment présenté l'outil pédagogique « La maison du bon air » développé par FNE PACA. Nous envisageons effectivement d'utiliser l'existant en mettant en place des partenariats avec des structures qui ont des outils qui ont fait leurs preuves. Toutefois, nous sommes dans une démarche expérimentale et nous aimerions trouver des outils plus expérimentaux.

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Je voulais compléter le propos de Joseph WOLFERS, FNE PACA, en précisant qu'au sein même du PRSE PACA, de nombreuses actions de sensibilisation sont en cours avec un fonctionnement et une logique très proche de celle que vous présentez. Il me semble donc important de bien regarder ce qui est déjà réalisé par ailleurs pour articuler votre action avec les actions déjà en place pour une meilleure complémentarité.

Guy RECORBET - URPS-ML PACA

Sur le volet santé, de quelle manière allez-vous recruter les médecins appelés à intervenir auprès des écoles ?

Elodie SEPTIER - Planète Sciences Méditerranée

Nous n'avons pas encore acté cette partie. Pour le moment, nous n'en sommes qu'au début et notre préoccupation actuelle est de rencontrer les acteurs du secteur pour créer des partenariats et mettre ce projet en route.

Claude NOBLE - ADTC / Réseau Vert

La multiplication du nombre d'acteurs agissant en faveur de la sensibilisation des populations n'est pas un problème pour moi. Nous ne serons jamais assez nombreux pour agir et sensibiliser.

Claire PIERRARD - GRAINE PACA

Planète Sciences Méditerranée est un de nos adhérents, et de ce fait, travaille depuis 3 ans sur une campagne sur l'air et la santé dans le cadre du PRSE avec d'autres structures adhérentes. Je vous invite donc à vous rapprocher de GRAINE PACA puisque nous avons les bilans de l'ensemble des campagnes qui ont été menées sur ces trois dernières années ainsi que ceux des journées d'échanges organisées avec la CRES PACA sur l'éducation à la santé environnementale. Il faut bien utiliser l'approche positive de la santé car les éducateurs à l'environnement avaient quelques difficultés avec cette approche là, c'est pourquoi nous avons opéré à un rapprochement avec les éducateurs à la santé.

Yves NOACK - CEREGE

Ce qui est important dans cette démarche, c'est son caractère expérimental, ce qui est peu fréquent et pour être intervenu dans les collèges dans le cadre du projet PASS (Projet Atelier Sup'Science) c'est quelque chose qui est pourtant très formateur. Idéalement, nous pouvons espérer que cela crée des vocations et que le nombre d'étudiants en sciences augmentera d'ici quelques années.

Catherine RETORE - Conseil Régional PACA

Est-ce que vous travaillez avec le rectorat ? Et qu'est ce qui est innovant dans votre expérimentation par rapport à celles qui existent déjà ?

Elodie SEPTIER - Planète Sciences Méditerranée

Ce qui est innovant dans notre projet, c'est le côté expérimental. Nous souhaitons aller plus loin que la simple vidéo, nous voulons que les jeunes découvrent par eux-mêmes les polluants *via* des expériences, des manipulations, puis qu'ils mettent en place leurs propres actions. En fait, notre but est qu'ils s'approprient la problématique.

Par rapport au rectorat, comme je vous le disais précédemment, nous n'en sommes qu'au début du projet. Pour le moment nous nous attelons à rencontrer les acteurs pour mettre en place des partenariats. Ce sera peut-être trop court pour débiter à la prochaine rentrée scolaire mais dans tous les cas, nous allons mettre dans la boucle l'ensemble des acteurs nécessaires à la réalisation de notre projet : rectorat, éducation nationale, inspection académique, établissements scolaires, etc.

Après une présentation succincte et quelques échanges, le projet est soumis au vote de l'assemblée.

Résultats : 41 votes pour, 0 vote contre et 0 abstention

Le projet 8.1.1.6 est labellisé

3. PRESENTATION

Nouveau dispositif réglementaire 2015-2023 sur la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)

Philippe ALESANDRINI - ARS PACA et Philippe BOIMOND - DREAL PACA

[Diaporama](#)

[Plaquette](#)

Echanges avec l'assemblée :

Yves NOACK - CEREGE

Ce diagnostic doit être réalisé avant janvier 2015, c'est à dire avant la fin de l'année. Avez-vous une idée du nombre d'établissements ayant déjà réalisé ce diagnostic en région PACA ? Que va-t-il se passer pour ceux qui ne seraient pas en règle après cette date ?

Philippe BOIMOND -DREAL PACA

Aujourd'hui, nous savons qu'un petit nombre de collectivités territoriales est en phase de consultation et fera campagne d'ici la fin de l'année. Il semble assez peu probable que la totalité des ERP soient capables de fournir des résultats en janvier prochain. Le principal pour nous est que les démarches soient lancées et que les résultats soient connus le plus tôt possible.

Philippe BOEGLIN - ADEME

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi cette surveillance n'a pas été rendue également obligatoire dans les établissements recevant des personnes âgées ? Effectivement les deux publics ne font pas face aux mêmes problématiques : l'asthme chez les plus jeunes mais décès prématuré chez les plus anciens.

Je comprends que l'accent doit être mis en priorité sur les plus jeunes mais il me semble que cette obligation devrait être étendue aux établissements recevant des personnes âgées peut-être avec une échéance plus lointaine.

Par ailleurs, si les mesures montrent un dépassement de la valeur limite en benzène dans une école mais que la source est identifiée comme étant extérieure, comment cela sera-t-il traité ?

Philippe ALESANDRINI - ARS PACA

Ce dispositif réglementaire est le fruit d'une décision politique. Pour le choix du type d'établissement, la priorité a été donnée aux enfants, car au niveau sanitaire, nous savons aujourd'hui que les jeunes sont plus sensibles à cette pollution que le reste de la population.

Si des dépassements de valeur limite sont identifiés et que la cause est extérieure, nous allons dans un premier temps regarder s'il s'agit d'une pollution très large. Si c'est le cas, nous ne pourrons malheureusement rien faire si ce n'est lutter contre les sources de pollutions connues sur le secteur. Par exemple, s'il s'agit d'axes

routiers, des aménagements pourront être envisagés au niveau des locaux mais cela posera des questions sur les décisions à prendre pour l'implantation future de bâtiments recevant des enfants.

Nicolas GUIGNARD - Envirobat

Pour réagir à la question posée par Yves NOACK, CEREGE, j'ai lu dans le dernier numéro du Moniteur qu'il y aurait une tolérance de la part des Ministères au niveau des échéances. En effet, il semble d'abord important que les collectivités s'engagent dans les démarches rapidement même si elles ne seront pas en mesure de rendre les résultats dans les temps. Selon vous, la communication faite autour de ce nouveau dispositif réglementaire auprès des collectivités est-elle assez importante ?

Philippe BOIMOND - DREAL PACA

Au niveau national, l'action est lancée avec une plaquette dédiée et un groupe de pilotage chargé d'organiser la communication sur le territoire national. Il est également prévu de mettre en place des groupes de pilotage régionaux pour prendre le relais au niveau local en assistant les collectivités dans la mise en œuvre ou en cas de problème et récolter les données. Par ailleurs, AIR PACA communique déjà depuis 2 ans sur cette obligation et va continuer à le faire avec le soutien des groupes de pilotage national et régionaux.

Joseph WOLFERS - FNE PACA

Si un dépassement de la valeur limite en benzène est constaté lors de cette campagne et que la source est extérieure, peut-être que les collectivités se rendront compte que la pollution de l'air est un tout et qu'il faut engager une réflexion autour des modes de déplacement.

Les valeurs de référence utilisées lors de cette étude sont-elles adaptées au public très jeune et donc beaucoup plus sensible que le reste de la population ? Par ailleurs, alors que les valeurs guides ont tendance à baisser à courte échéance, la valeur limite qui est la valeur qui engage l'action ne baisse pas. Comment cela s'explique-t-il ?

Philippe ALESANDRINI - ARS PACA

Les valeurs guide et limite sont les mêmes pour toutes les tranches de la population. Les deux valeurs sont toujours affichées ensemble. Un dépassement de la valeur guide va conduire à une réflexion et à des travaux pour améliorer la situation alors que le dépassement de la valeur limite nécessite une intervention impérative et immédiate. Pour revenir sur la réglementation, les textes relatifs à cette dernière sont parus tardivement et les gestionnaires d'établissements et les collectivités locales ne pourront pas être tenus entièrement pour responsables en cas de non-respect du délai de mise en application. Il me semble qu'il serait pertinent pour tous que les Ministères décalent la date butoir.

Claude NOBLE - ADTC / Réseau Vert

Aujourd'hui, les actions se limitent à faire des campagnes de mesures dans les établissements scolaires où il y a des polluants alors qu'il faudrait aussi se concentrer sur les bâtiments neufs ou à venir pour supprimer dès la construction les matériaux polluants.

Philippe ALESANDRINI - ARS PACA

En ce qui concerne les matériaux, cela doit venir d'une action volontariste des collectivités locales puisque l'information sur les matériaux polluants et les alternatives peu ou pas polluantes existent. Il existe également une charte à laquelle les collectivités peuvent adhérer et qui permet d'afficher les émissions. Donc l'information est disponible que ce soit pour les matériaux ou pour le mobilier.

Jean-Luc LASALLE - ARS-InVS (CIRE Sud)

Pour compléter les propos de Philippe ALESANDRINI, ARS PACA, sur les moyens de lutter contre les sources extérieures de pollution, les pressings sont des activités connues comme pouvant être très polluantes. Lorsqu'un dépassement du seuil de pollution est détecté dans un établissement à proximité d'un pressing, de nouveaux textes réglementaires permettent aux inspecteurs de la DREAL de faire une inspection et de demander au pressing de prendre les mesures nécessaires pour revenir à des concentrations dites normales.

Frédérique GRIMALDI - APPA

Je suis experte auprès de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) qui élabore ces valeurs guide. C'est un exercice extrêmement difficile et nous nous attachons à

la susceptibilité individuelle de l'enfant. Cette réglementation cible les établissements scolaires parce que les enfants représentent la part de la population la plus sensible à la pollution de l'air.

Claude NOBLE - ADTC / Réseau Vert

J'ai contribué à la construction d'une crèche à Roquevaire avec des matériaux non polluants et aujourd'hui, nous souhaiterions que le projet de ZAC de 13 hectares qui est prévu soit construit sur le même principe. Malheureusement, nous nous heurtons aux politiques, techniciens et constructeurs. Quel pourrait être le soutien de la DREAL ou de l'ARS PACA sur ce type de projet ?

Philippe BOIMOND - DREAL PACA

Pour des projets d'aménagement et d'urbanisme, il y a dans le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) des Bouches-du-Rhône révisé, une mesure qui impose la réalisation d'une étude d'impact avec un volet air et qui prend en compte l'aspect environnemental. Si cette mesure n'est pas appliquée, le dossier ne pourra pas aboutir.

Guy RECORBET – URPS-ML PACA

Lorsque les mesures réalisées dans un établissement sont au-dessus des valeurs limites, existe-t-il une procédure pour informer le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI) ou le médecin délégué en charge de la structure s'il s'agit d'une crèche associative, qui pourrait ensuite rendre compte et alerter les médecins traitants des enfants afin d'évaluer les conséquences de cette exposition sur leur santé ?

Philippe ALESANDRINI - ARS PACA

Aujourd'hui, la gestion des résultats doit faire l'objet d'un texte puis d'une instruction de la part de l'Etat. La transmission de l'information aux différents médecins n'est donc pas prévue. Cependant, cela pourrait être discuté dans le cadre du comité de pilotage régional.

Carole GENEVE - AIR PACA

AIR PACA accompagne les territoires dans la réalisation de leurs obligations réglementaires sur la question de l'air intérieur et au-delà de cette réglementation sur la qualité de l'air intérieur. Cette nouvelle réglementation est une opportunité pour faire le lien entre l'air intérieur et l'air extérieur et enfin avoir une vision d'ensemble pour mieux évaluer l'exposition des populations que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.

Nous menons actuellement une expérimentation avec la Communauté du Pays d'Aix autour des sources extérieures à des pollutions de l'air intérieur. Leur stratégie face à cette problématique consiste à réfléchir au plan d'aménagement et de transport dans le secteur des établissements scolaires pour protéger les plus jeunes.

4. ZOOM SUR PLUSIEURS PROJETS

Projet 7.2.1.6: Mettre en place une campagne de mesures des pollutions intérieures dans les lieux accueillant des enfants et sensibiliser le public

Lionel MOYNET - SCHS de Salon-de-Provence et Xavier VILLETARD - AIR PACA

[Diaporama](#)

Echanges avec l'assemblée :

Murielle MESBAH, CH du Pays d'Aix

Je suis conseillère en environnement intérieur et dans 90% de mes interventions à domicile, l'origine de la pollution de l'air intérieur vient d'un problème de ventilation du logement. Depuis ce matin, nous avons beaucoup parlé de polluants mais finalement pour résoudre 90% des problèmes de santé liés à un air intérieur pollué, il suffit d'aérer en ouvrant les fenêtres. Trop souvent, les populations des zones dans lesquelles les concentrations en polluants sont plus élevées que la norme dans l'air extérieur, se confinent chez eux et utilisent des systèmes de ventilations souvent mal entretenus. Or, ce type de comportement abouti à vivre avec un air intérieur beaucoup plus pollué que celui de l'extérieur. Il faut donc continuer à sensibiliser les gens pour faire évoluer leurs habitudes.

Lionel MOYNET - SCHS de Salon-de-Provence

Nous avons le même message : ventilez, ventilez, ventilez !

Xavier VILLETARD - AIR PACA

Pour ce qui est des systèmes de ventilation, le problème vient souvent d'une méconnaissance du fonctionnement et d'un manque d'entretien du matériel. Et il serait possible d'éviter de nombreuses mesures et campagnes de recherches si nous arrivions à pallier ces manques.

Lionel MOYNET - SCHS de Salon-de-Provence

Sur la question de la mise en œuvre du décret, si de nombreuses communes ne sont pas encore engagées, cela vient probablement du fait des différents décrets et arrêtés qui ont été votés au fur et à mesure et des modifications liées à chaque texte. Par exemple, sur les systèmes d'évaluation de l'aéroulque, auparavant ils nécessitaient l'intervention d'un laboratoire ou d'une entreprise accréditées COFRAC alors qu'aujourd'hui, cela peut être fait en interne. Il y a également un problème de coût qui ne peut aujourd'hui pas être entièrement supporté au niveau local ou régional. En effet, l'évaluation d'un bâtiment est de l'ordre de 3 000 €. Au niveau de la ville de Salon-de-Provence par exemple, cela représente une dépense de 60 000 € rien que pour les crèches, les haltes garderies et les écoles maternelles.

Nicolas GUIGNARD, ENVIROBAT

Pour les bâtiments anciens qui ne sont pas dotés de VMC et pour lesquels la ventilation naturelle est assez compliquée à cause des nuisances sonores ou de pollutions extérieures, il me semble que ce n'est pas le rôle de l'utilisateur de gérer la ventilation naturelle même si des campagnes de sensibilisation sont faites. Comment les collectivités gèrent-elles cette question de ventilation du parc de logements anciens ?

Lionel MOYNET - SCHS de Salon-de-Provence

En termes de marchés publics, les études de mesures de polluants dans l'air intérieur pour les ERP sont considérées comme des dépenses de fonctionnement. Les coûts liés à des études réalisées sur l'aéroulque dans des bâtiments pour lesquels rien n'est prévu peuvent être imputées en investissement ce qui est intéressant pour les collectivités en termes de TVA puisque cela peut être considéré comme une étude avant travaux. Ce qui freinera certainement beaucoup de collectivités sera ensuite à la mise en place de solutions pour améliorer l'aéroulque.

Pierre LECLERCQ - DREAL PACA

Je voudrais signaler qu'il y a, dans PRSE, un projet ENVIROBAT en couplage avec AIR PACA pour justement sensibiliser les professionnels du bâtiment et proposer des méthodes d'investigation et informer sur les meilleures pratiques.

Projet 7.2.3.1 : Constituer un réseau régional d'experts en air intérieur : accompagnement des collectivités dans la surveillance de la QAI dans les ERP

Mathieu IZARD - AIR PACA

[Diaporama](#)

Echanges avec l'assemblée :**Claude NOBLE - ADTC / Réseau Vert**

Est-il envisageable que des experts de la qualité de l'air soit systématiquement associés à l'élaboration des cahiers des charges des nouvelles constructions de bâtiments publics ?

Mathieu IZARD - AIR PACA

Oui, cela pourrait être intégré si c'est une exigence de la collectivité dans le cadre de la programmation.

Olivier COULON - ARS PACA

Vous avez beaucoup insisté sur l'aspect communication, nous avons également bien perçu tout le côté évolutif de la réglementation et des valeurs qui vont s'abaisser à moyen terme. Comment est perçue cette évolution par le public et quels sont les retours que vous avez pu avoir pour tous les dépassements des valeurs guide ?

Au vu de l'importance de cette thématique communication, quel est le partage entre les différents institutionnels autour des modalités de communication sur ces seuils qui sont des seuils purement réglementaires ?

Mathieu IZARD - AIR PACA

Ce sont effectivement des seuils réglementaires, mais ce sont ces seuils qui ont été utilisés dans cette campagne préalable dont les résultats n'ont malheureusement pas été rendus publics.

Olivier COULON - ARS PACA

Y a-t-il un manque de coordination entre les différentes communications et est-ce que ce manque pourra être comblé avant que l'application soit mise en place en janvier 2015 ?

Mathieu IZARD - AIR PACA

Au niveau national, il est vrai qu'il y a une défaillance mais cette réglementation existe et doit être appliquée. Nous devons donc nous attacher localement, à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de cette réglementation.

CONCLUSION

En conclusion, **Pierre LECLERCQ, DREAL PACA**, rappelle que ce CSP se tient dans le cadre d'un PRSE dit transitoire et que les orientations du PRSE 3 seront fixées par le plan national (PNSE 3) qui devrait être articulé autour de quatre thèmes transversaux : la **prévention générale** (impacts sur la santé des nano matériaux, pesticides, etc.), la **prévention individuelle** (cancers et voies d'expositions, risques induits par l'amiante, radon, protection des personnes les plus vulnérables), les **inégalités environnementales** (comment chacun dans la population est plus ou moins en situation de vulnérabilité et qu'en est-il des réorganisations urbaines pour que cet enjeu soit pris en compte) et la **dynamique santé et territoire** (prendre en compte les projets issus du terrain, faire le lien entre le PRSE et le PNSE, faire en sorte que ce que nous décidons est en adéquation avec les souhaits locaux). Il s'est ensuite félicité de l'implication de la Région dans le PRSE 2 puisqu'elle a rejoint la dynamique lors du GRSE de décembre dernier.

Virginie POUGET, Conseil Régional PACA, explique donc que, suite au dernier GRSE, des auditions d'experts de l'environnement (associations, collectivités, scientifiques, etc.) ont été réalisées et ont abouties à l'élaboration et au vote des Elus en février dernier du Programme Régional Alimentation Santé Environnement (PRASE). Elle rajoute que la première action concrète de la Région a été de rejoindre l'ARS et la DREAL au sein de l'appel à projets Santé Environnement 2014 *via* une enveloppe distincte puisque les champs d'intervention pour la Région sont : la qualité de l'air, le cadre de vie et l'alimentation sur les territoires prioritaires politiques de la vie et sur les territoires ruraux isolés et à destination des jeunes et des populations les plus vulnérables. Il y a donc eu une co-instruction (ARS-DREAL-Région) des dossiers de demande de subvention, dont les propositions de financement qui seront soumises au vote des Elus lors de la prochaine et dernière session de l'année, au mois d'octobre. Enfin, elle annonce que la prochaine action commune sera l'organisation de la prochaine édition du Forum Régional Santé Environnement (FRSE) qui se tiendra à l'automne dans les locaux du Conseil Régional.

Muriel ANDRIEU-SEMMELE, ARS PACA, précise ensuite que la rédaction du PNSE 3 est quasiment achevée et sera soumise prochainement au groupe de suivi national : le Groupe Santé Environnement (GSE). Si cette soumission est concluante, les pilotes du PRSE seront amenés à faire une consultation auprès des membres du Groupe Régional Santé Environnement (GRSE) pour recueillir leurs retours au cours de l'été. La prochaine Conférence Environnementale qui se tiendra en septembre ou en octobre prochain comportera une table ronde dédiée à la Santé environnementale, ce qui montre qu'il y a un véritable portage conjoint par les ministères de la santé et de l'environnement de ce PNSE 3.

Pour conclure, **Louis COSTEPLANE, Président du CSP Air**, a salué la qualité du travail fait par l'ensemble des porteurs de projets mais aussi la qualité du travail réalisé « dans l'ombre » par l'ARS et la DREAL PACA. Il s'est ensuite réjoui de voir le nombre grandissant des collectivités rejoignant la dynamique du PRSE et de la prise de conscience des élus en termes de qualité de l'air. Il a ensuite lancé un appel aux communautés d'agglomération et de communes pour qu'elles aident les villes dans leurs actions menées pour améliorer la qualité de l'air. Il a rappelé qu'en effet, la qualité de l'air est du ressort de la politique et de la responsabilité du Maire et ne fait pas partie des compétences des communautés mais que ces dernières peuvent s'y intéresser. Enfin, il a invité l'assemblée à participer au prochain FRSE qui se tiendra à l'automne dans les locaux du Conseil Régional au cours duquel un bilan du PRSE 2 sera présenté en vue de la mise en œuvre du futur PRSE 3.

La séance est levée à 12h30.

Les diaporamas de présentations et les autres documents relatifs à cette réunion sont disponibles dans la rubrique « CSP » de l'enjeu Air sur le site Internet du PRSE :

<http://www.prse-paca.fr/spip.php?rubrique159>

Personnes présentes : 41

Président : Louis COSTEPLANE, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon

Animateur : Yves BLISSON

Collège Etat, Agences et Etablissements publics :

Philippe ALESANDRINI	Agence Régionale de Santé (ARS) PACA
Muriel ANDRIEU-SEMMELE	ARS PACA
Philippe BOIMOND	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA
Olivier COULON	ARS – DT13
Carine FLOCH	ARS PACA
Jean-Luc LASSALE	ARS - InVS (CIRE Sud)
Pierre LECLERQ	DREAL PACA

Collège Collectivités territoriales :

Hélène BEISSON	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM)
Corine COMBRIE	Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de Gap
Romain DESCLAUX	SCHS de Gap
Zhora DJELLALI	Communauté urbaine MPM
Benoit FILIPPI	SCHS de Marseille
Bérangère LATIL	SCHS de Marseille
Lionel MOYNET	SCHS de Salon-de-Provence
Virginie POUGET	Conseil Régional PACA
Catherine RETORE	Conseil Régional PACA
Rajae VIDAL	Communauté d'agglomération du Pays de Martigues
Joëlle VON GUNTEN	SCHS de Cannes

Collège Associations :

Romain CHABANEL	Association Mobil'Idées
Rachel FELIPO	Conseil Habitat Santé
Laurent FERTIER	EcoLogicSense
Carole GENEVE	AIR PACA
Frédérique GRIMALDI	Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA)
Nicolas GUIGNARD	Envirobat
Mathieu IZARD	AIR PACA
Eve LE LUYER	Planète Sciences Méditerranée
Gaëlle LHOURES	Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES) PACA
Claude NOBLE	ADTC / Réseau Vert
Claire PIERRARD	Graine PACA
Elodie SEPTIER	Planète Sciences Méditerranée
Xavier VILLETARD	AIR PACA
Joseph WOLFERS	France Nature Environnement (FNE) PACA

Collège Employeur :
Gwénaëlle HOURDIN

Jean-Yves MEURISSE

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et
des risques Industriels (SPPPI) PACA
Régie des Transports Marseillais (RTM)

Collège Personnes qualifiées :
Philippe BOEGLIN

Denis CHARPIN

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
(ADEME)
Assistance Publique – Hôpitaux (AP-HM) de Marseille

Christine LEMARIE
Murielle MESBAH
Yves NOACK

Centre Hospitalier du Pays d'Aix
Centre Hospitalier du Pays d'Aix
Centre de Recherche et d'Enseignement de Géosciences de
l'Environnement (CEREGE)

Guy RECORBET

Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins
Libéraux (URPS-ML) PACA

Personnes excusées :

Christian ESTROSI
Eric CIOTTI
Damien DI SAVINO
Véronique FAJARDI
Carmen HEUMANN
Jean-Louis JOSEPH
Baharia MOGRABI
Marie-Laure MORGADO
René RAIMONDI
Emilie ROYERE
Jacques PAYAN
Céline SALES
Jocelyne SAOS
Michel THIBAUDON
ARS DT 05
DRAAF
Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon
Conseil général de Vaucluse

Métropole Nice Côte d'Azur
Conseil Général 06
ARS - DT83
DRAAF
Vice-Présidente du CSP Air
Parc naturel régional du Luberon
INSERM
SCHS de Menton
Ouest Provence
Eurobiomed
UFIP
Communauté du Pays d'Aix
CG06
RNSA